

Chariot automoteur de manutention à conducteur accompagnant (CAMCA) Transpalette, Gerbeur

PUBLIC CONCERNE

Toute personnes expérimentée ou non, appelée à conduire, dans l'exercice de sa profession, des chariots automoteur de manutention à conducteur accompagnant (CAMCA).

PRE-REQUIS

Aptitude médicale à la conduite de chariot et être âgé de 18 ans et plus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de CAMCA tant sur le plan théorique que pratique.

DUREE

0.5 à 1 jour suivant l'expérience, l'engin et le nombre de participant.

CONTENU

Théorie

Réglementation

- ✓ Les obligations du constructeur
- ✓ Les obligations de l'employeur
- ✓ La responsabilité du conducteur

Les CAMCA

- ✓ Constitution et caractéristiques des chariots

Les principaux risques

- ✓ Renversement
- ✓ Heurt de piéton
- ✓ Chute de la charge
- ✓ Transport et élévation de personnes

Vérifications et maintenance

- ✓ Les équipements et dispositifs de sécurité
- ✓ Vérifications du chariot

Consignes de sécurité et règles de mise en œuvre

- ✓ L'adéquation en fonction des travaux
- ✓ Les règles de conduite et de circulation
- ✓ La manutention de charges
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Les équipements de protection individuels

Pratique

Vérifications du chariot

Reconnaissance de l'environnement, mise en situation d'utilisation

Réalisation d'exercices de conduite :

- ✓ Circulation à vide et en charge
- ✓ Prise et dépose de charge
- ✓ Stockage et déstockage
- ✓ Chargement et déchargement
- ✓ Gerbage et dégerbage en pile

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- ✓ Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire
- ✓ Remise aux stagiaires de documents écrits,
- ✓ Délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat de formation.